

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'éducation nationale

**ARRÊTÉ du - 5 SEP. 2007**

**modifiant l'arrêté du 24 novembre 2006  
portant nomination au comité technique paritaire ministériel du ministère de l'éducation nationale**

**Le ministre de l'éducation nationale,**

Vu l'arrêté du 24 novembre 2006 modifié portant nomination au comité technique paritaire ministériel du ministère de l'éducation nationale ;

**ARRETE :**

L'arrêté du 24 novembre 2006 susvisé est modifié comme suit :

**I.** Au lieu de : « Thierry Le Goff, chef de service, adjoint au directeur général des ressources humaines, chargé du service des personnels enseignants de l'enseignement scolaire » lire « Thierry Le Goff, directeur général des ressources humaines ».

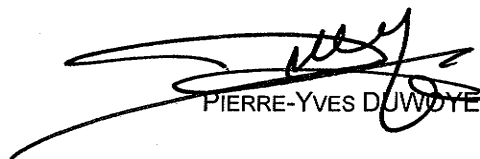
**II.** Au lieu de « Catherine Daneyole, sous-directrice de la gestion prévisionnelle et des missions de l'encadrement à la direction de l'encadrement », lire « Catherine Daneyrole, chef de service, adjointe à la directrice de l'encadrement, chargée du service des personnels d'encadrement, à la direction de l'encadrement »

**III.** Patrick Bigaud est nommé représentant titulaire du personnel, au titre de la CFDT, en remplacement de Marie-Agnès Rampoux.

**IV.** Joël Bonnenfant est nommé représentant suppléant de personnel, au titre de la CFDT, en remplacement d'Alain André.

Fait à Paris, le - 5 SEP. 2007

Pour le ministre de l'éducation nationale et par délégation,  
Le secrétaire général

  
PIERRE-YVES DUWOYE